

# Après la 2nde GT

Choisir une série de baccalauréat



# Procédures d'orientation

Conseil de classe du 2ème trimestre à partir du 13 mars

Fiche de dialogue  Intentions d'orientation

Proposition provisoire

---

Conseil de classe du 3ème trimestre début juin

Fiche de dialogue  Demande d'orientation

Proposition d'orientation

# Affectation post-2nde GT

Affectation en première générale de l'éducation nationale : pas de démarches particulières

Affectation en classe de première technologique :

- Saisie des demandes en juin (vœux indiqués sur la fiche dialogue)
- Critères d'affectation : ordre des vœux, et lorsque la demande est supérieure à l'offre, le classement des candidatures se fait à partir des notes de 2nde

# Affectation vers la voie professionnelle

Formation en apprentissage : démarches de l'élève pour signer un contrat d'apprentissage

Formation en lycée privé : prendre contact avec l'établissement

Formation en lycée public : passerelle possible vers une 1ère pro (2 voeux possibles) ou voeux vers une 2nde

# Quelques rappels

- Les enseignements d'exploration de seconde ont pour vocation de vous permettre de tester vos intérêts dans divers domaines, mais **ne sont en rien déterminants** quant à votre orientation dans une série de bac général ou technologique.
- Les bacs généraux généraux et technologiques permettent d'approfondir certaines matières et de découvrir des domaines professionnels larges, mais **nécessitent la poursuite d'études dans le supérieur**.
- Si vous souhaitez poursuivre dans une filière qui n'est pas proposée dans votre lycée actuel, **ce n'est pas un problème**.

# Les séries générales

	Enseignements communs	Enseignements spécifiques	Enseignements de spécialité
L	Français/Philosophie HG 2 LV EPS	Littérature, littérature étrangère, sciences	Maths, arts plastiques, anglais approfondi, LV3 italien, droit (seulement en Tale)
ES		SES, maths, sciences	Maths, économie approfondie, sciences sociales et politiques
S		Maths, PC, SVT ou SI	Maths, PC, SVT ou ISN

# Après la série littéraire

1ère année de licence (LEA, LLCE, droit, psychologie, lettres, sociologie...) 66%

CPGE : ENS D1 Rennes, ECE (pour les spécialités maths), A/L... 8%

DUT/BTS : carrières sociales, tourisme, information-communication... 13%

Autres : IEP, écoles sociales et paramédicales, écoles spécialisées... 13%

# Après la série économique et sociale

1ère année de licence : droit, psychologie, économie-gestion, LEA... 55%

CPGE : ECE, ENS D1 Rennes, lettres et sciences sociales... 7%

DUT/BTS : techniques de commercialisation, information-communication, gestion logistique et transport... 23%

Autres : IEP, écoles sociales et paramédicales, écoles spécialisées, écoles de commerce... 15%



# Après la série scientifique

1ère année de licence (maths, chimie, informatique, PACES, économie, droit...)  
50%

CPGE : scientifiques, économiques, littéraires... 20%

DUT/BTS : génie biologique, mesures physiques, gestion des entreprises et des administrations... 19%

Autres : écoles d'ingénieurs, de commerce, IEP, écoles spécialisées... 11%

# Série STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Série à vocation scientifique

Matières générales : français, maths, langues vivantes, HG, PC, AP

Enseignement technologique transversal : Matière Énergie Information

Enseignement de spécialités (5h en 1ère ; 9h en Tale)

- Architecture et construction
- Énergie et environnement
- Innovation technologique et éco-conception
- Systèmes d'information et numériques

# Après le Bac STI2D

BTS Aéronautique

BTS Conception des produits industriels

BTS Etude et réalisation d'agencement

BTS Systèmes numériques

BTS Fluides, énergies, domotiques

CPGE TSI

Ecoles d'ingénieurs post-bac

DUT Génie civil construction durable

DUT Génie thermique et énergie

DUT informatique

# Série STL : sciences et technologies de laboratoire

Cette série comprend un pôle d'enseignement général dont les matières et les horaires sont communs avec le bac STI2D, un pôle d'enseignements transversaux en chimie, biologie, instruments et mesures et un pôle d'enseignements technologiques en lien avec la spécialité choisie.

2 spécialités au choix dès la 1ère :

- Biotechnologies (6h en 1ère ; 10h en Tale)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (6h en 1ère ; 10h en Tale)

# Après le Bac STL

DUT Chimie

DUT Génie biologique

DUT Génie thermique et énergie

DUT Sciences et génie des matériaux

BTS Anabiotec

BTS Systèmes photoniques

Licence sciences de la vie

Licence de chimie

CPGE TB

CPGE TSI (pour les STL spécialité SPCL)

DE Technicien de laboratoire

Quelques écoles d'ingénieurs post-bac

# Série STMG : sciences et technologies du management et de la gestion

Pour les élèves intéressés par le commerce, la communication, la bureautique, la gestion, les ressources humaines...

Classe de première unique et choix de la spécialité en Tale (6h par semaine) :

- Ressources humaines et communication
- Mercatique
- Gestion et finance
- Systèmes d'information et de gestion

# Après le Bac STMG

DUT Techniques de commercialisation

DUT Carrières juridiques

DUT Gestion des entreprises et des administrations

BTS Négociation relation client

BTS Commerce international

CPGE ECT

Diplôme de comptabilité et gestion

Ecoles de commerce post-bac

Licence AES

BTS Comptabilité gestion

BTS Assistant de gestion PME-PMI

# Série ST2S : sciences et technologies de la santé et du social

Cette série s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social.

Les enseignements technologiques touchent à :

- La biologie et la physiopathologie humaine
- La connaissance psychologique des individus et des groupes
- L'études des faits sociaux et des problèmes de santé
- Les institutions sanitaires et sociales



# Après le Bac ST2S

BTS Economie sociale et familiale

BTS SP3S

BTS Développement et animation des territoires ruraux

DUT Carrières sociales

BTS Diététique

Formation paramédicales (infirmier/ère, aide-soignant(e), auxiliaire de puériculture...)

Formation du domaine social (assistant(e) de service social, éducateur/trice spécialisé(e)...)

BTS Analyses de biologie médicale

BTS Prothésiste-orthésiste

# Série STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Série préparée au sein des lycées agricoles

Pour les élèves attirés par les domaines de la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire et leurs débouchés dans l'enseignement supérieur. 8 semaines de stages sont prévues.

Ce bac combine enseignements généraux et enseignements technologiques dont le contenu varie en fonction des spécialités suivantes :

Aménagement de l'espace rural	Production agricole
Transformation des produits alimentaires	Services en milieu rural

# Après le Bac STAV

BTSA Aménagements paysagers

BTSA Gestion et maîtrise de l'eau

BTSA Gestion et protection de la nature

BTSA Productions animales

BTSA Production horticole

BTSA Aquaculture

DUT Génie biologique option agronomie

CPGE TB

BTS Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries

BTS Bioanalyses et contrôles

Certificats de spécialisation (CS) du domaine agricole

# Série STHR : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

3 enseignements technologiques :

- Économie et gestion hôtelière (4h)
- Sciences et technologies culinaires (4h)
- Sciences et technologies des services (3h)

Normalement accessible après une 2<sup>nd</sup>e spécifique HR

8 semaines de stages sont prévues

# Après le Bac STHR

BTS Hôtellerie-restauration (2 options :  
mercatique et gestion hôtelière ; art culinaire, art  
de la table et du service)

BTS Responsable d'hébergement

BTS Assistant de gestion PME-PMI

BTS Tourisme

Ecoles spécialisées : Institut Vatel, Institut Paul  
Bocuse

DUT Gestion des entreprises et des  
administrations

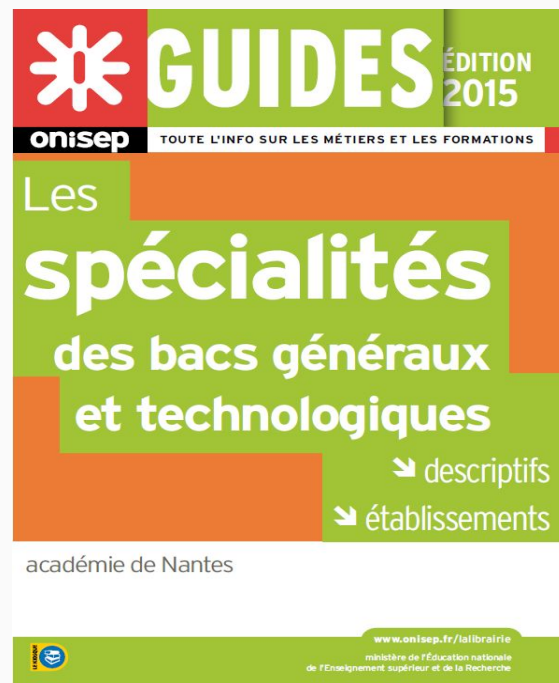
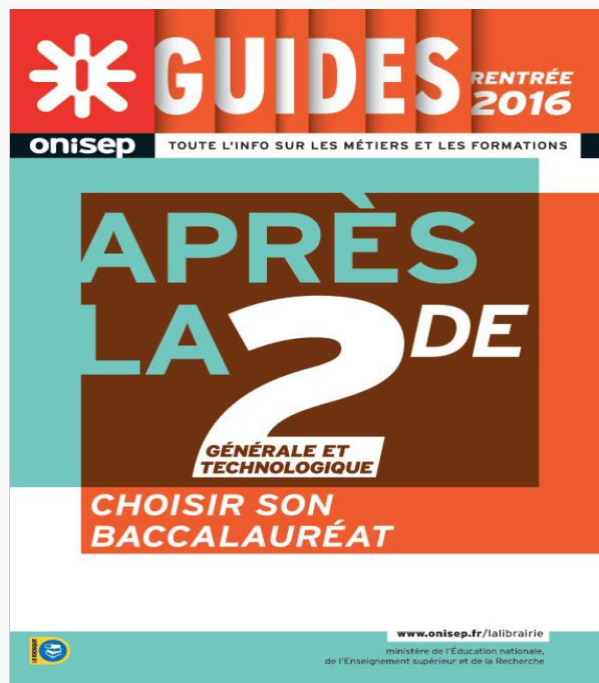
DUT Gestion logistique et transport

MC Sommellerie

MC Cuisinier en desserts de restaurant

MC Accueil-réception

# Deux documents pour s'informer



# Le COP au lycée

M. André Ludovic, conseiller d'orientation psychologue, assure des permanences au lycée Léonard de Vinci :

- Le lundi toute la journée
- Le mardi après midi

Le cahier de RDV est disponible à la vie scolaire.

# Centre d'Information et d'Orientation

Cité administrative Travot BP 794 - 85020 La Roche sur Yon

02 51 37 06 25 - [cio.la-roche-sur-yon@ac-nantes.fr](mailto:cio.la-roche-sur-yon@ac-nantes.fr)

- Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Ouvert le mardi de 13h à 19h
- Ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h

Accueil avec ou sans rdv